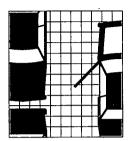
INDUSTRIE AUTOMOBILE



automobile est le pivot de l'industrie manufacturière canadienne. En 1986, nos expéditions d'automobiles, de camions et de pièces se sont élevées à 38 milliards \$ et ont procuré de l'emploi à près de 132 600 Canadiens. Nous avons produit 1,9 million d'automobiles et de camions

- En 1986, nous avons exporté aux États-Unis pour 22,2 milliards \$ de véhicules et pour 12,2 milliards \$ de pièces et de pneus. Nos importations à ces mêmes postes ont totalisé 11,4 milliards \$ et 17,9 milliards \$, respectivement. Le commerce des produits automobiles aura donc été favorable au Canada, l'excédent se chiffrant cette année-là à 5 milliards \$.
- À l'heure actuelle, la majeure partie des échanges entre le Canada et les États-Unis s'effectuent en franchise, les grands fabricants nord-américains se conformant ainsi aux dispositions du Pacte canado-américain de l'automobile. Il reste que la part déjà importante des échanges (3,3 milliards \$ en 1984) auquel le Pacte ne s'applique pas s'accroît rapidement.
- L'industrie automobile représente la plus importante industrie manufacturière au Canada avec tout près de 15% des expéditions, 60% des exportations et 7% des emplois de tout le secteur manufacturier. Sur le plan international, le Canada vient au sixième rang pour le montage d'automobiles et de camions.
- De nombreuses industries en amont destinent une part importante de leur production au secteur automobile. C'est notamment le cas des usines sidérurgiques produisant du fer et de l'acier, des fonderies de fer, des tréfileries, des usines métallurgiques, des fabricants de produits de caoutchouc et de matière plastique, des

- usines de textiles, des usines de laminage et de filage de l'aluminium et des fabricants de verre et de produits chimiques.
- Dans le secteur des pièces, 45% de la production est assurée par les fabricants eux-mêmes, 41% par des producteurs indépendants appartenant à des intérêts étrangers et le reste, soit 13%, par plusieurs centaines de petites et moyennes entreprises canadiennes indépendantes. Le secteur secondaire de la production de pièces fournit environ 15% de la production totale et procure de l'emploi à quelque 10 000 personnes.
- L'industrie du montage appartient à des intérêts étrangers qui la contrôlent. La signature du Pacte de l'automobile a entraîné une restructuration des usines canadiennes de pièces et de montage maintenant spécialisées dans une gamme plus restreinte de produits, ce qui permet de faire des économies d'échelle. L'industrie se concentre en Ontario (88%) et au Québec (10%).
- Dans ses pourparlers avec les États-Unis, le Canada n'a pas soulevé la question du Pacte de l'automobile. Il n'entend pas non plus négocier les avantages qu'il lui procure. Il n'acceptera d'étudier que les propositions susceptibles d'accroître la production des fabricants canadiens d'automobiles ou de procurer davantage d'emplois ou de revenus à l'industrie.



Affaires extérieures Canada External Affairs Canada Canad'ä